

Le vivre ensemble entre le droit et les valeurs

Sous la direction de
Ali SEDJARI



L'eunomia : une clé pour mieux vivre ensemble

*Jacques BOUINEAU,
Professeur des Universités,
France*

« Mon esprit me pousse à enseigner aux Athéniens que c'est la *dusnomia* qui engendre la plupart des maux dans la cité. L'*eunomia* au contraire revêt toutes choses d'harmonie et de cohérence, elle met des entraves à ceux qui s'écartent de la *dikè*, elle aplanit les difficultés, elle met un terme à la convoitise, elle renvoie l'*hybris* à son obscurité, elle dessèche les fleurs nées de l'aveuglement, elle corrige les jugements tortueux, elle apaise les manifestations de l'orgueil, elle met un terme aux manifestations de la discorde »²

L'ordre mondial globalisé a quitté le terrain du droit international public pour se soumettre à des règles de droit privé qui recherchent l'efficacité dans une logique anglo-saxonne. Cette mondialisation s'appuie sur la dérégulation ; elle ne connaît plus de freins et peu de bornes. Les institutions internationales sont d'autant plus paralysées que ce qui compte le plus est négocié en bilatéral, voire par une seule personne³. Le risque d'éclatement s'accroît d'autant plus qu'aucune instance ne possède la puissance de faire entendre la voix d'un ordre public mondial, c'est-à-dire d'une conscience universelle. Si rien ne vient endiguer le phénomène, seule la force pourra désormais arrêter la violence, avant de devenir violence à son tour.

Toute construction collective a besoin d'un référent (un dieu, une philosophie, un droit...) qui fasse entendre la voix de la raison. *Cedant arma togæ*⁴. A défaut d'une norme commune qui ne peut pas exister eu égard à la diversité des cultures, il convient de trouver un critère commun à tous les hommes dans lequel chacun se reconnaisse. Or le fait de désirer vivre en paix ensemble semble être la réalité la plus banale et la plus universelle.

Comme les règles juridiques pullulent, même si deux systèmes juridiques dominant la scène internationale, comme pullulent également les dieux, les religions, les façons de vivre, de penser et de sentir, il est impératif de rechercher la synthèse de la quintessence de tous les systèmes en partant de l'être humain⁵.

² Solon, *Poème 4*, l. 3039-, traduction Dominique Hocquelllet. Le poème, dont John Lewis dit qu'il est un *kosmos* de mots (*Solon the Thinker: political thought in archaic Athens*, London, Duckworth, 2006, p. 60), est surnommé « *eunomia* » ou « notre ville » (Elizabeth Lewis, *Solon and early Greek poetry: the politics of exhortation*, New York, Cambridge UP, 2005, p. 85).

³ Le TAFTA n'a pas abouti parce que la majorité politique américaine a changé et que le nouveau président a décidé de mettre fin à la négociation ; ce n'est là qu'un exemple parmi les plus récents.

⁴ « Que les armes le cèdent à la toge », disait Cicéron.

⁵ V. Jacques BOUNDEAU, « Devenir et limites des droits de l'Homme », colloque du CERDHIAP, 1823-mars 2012, in Jean-Charles Froument et Martial Mathieu, *Droit et politique. La circulation internationale des modèles en question*, Grenoble, PUG, 2014, p. 381394-.

Dans l'enceinte qui est la nôtre, essayons de restreindre le champ d'analyse et tentons de voir comment la philosophie antique – singulièrement celle de Solon qui a servi de base à beaucoup d'autres, et qui est commune aux deux rives de la Méditerranée – peut servir de matrice à un comportement intelligent pour un XXI^e siècle équilibré. Son intérêt vient du fait qu'elle repose sur l'idée d'équilibre, précisément, que la globalisation n'a pas réussi à atteindre, bien au contraire⁶.

Le temps est-il venu de se livrer à cet exercice ? Dans l'Antiquité, c'est la *stasis*⁷ qui a décidé les Athéniens à réagir⁸, car la crise impose une prise en main de son destin⁹.

A Sparte, dans la réforme de Lycurgue, l'*eunomia*, c'est l'ordre, la discipline, le règne absolu de la loi qui soumet l'individu à la règle destinée à préserver l'intérêt de la collectivité. A Athènes, Solon¹⁰ commence par faire un diagnostic : « Du nuage, viennent neige et grêle ; à l'éclair fait nécessairement suite le tonnerre et, du fait d'hommes trop puissants, une cité va à la ruine et le *demos* tombe entre les mains d'un despote »¹¹. C'est la découverte du principe de causalité : l'*hybris* (déséquilibre, excès) des groupes rivaux menace la cité. *Hybris* des riches qui en veulent toujours plus, *hybris* du peuple, toujours prêt à se doter d'un tyran, à dépouiller les riches. L'homme n'est pas soumis à des forces aveugles, mais c'est à lui de trouver des solutions, grâce à la réforme

⁶ « Les citoyens ont besoin de reprendre en main les affaires publiques car ils se trouvent globalement mal représentés, notamment parce que des hommes politiques sont trop liés avec un nombre restreint de gens qui s'enrichissent tous les jours au détriment des autres qui se trouvent démunis et désespérés. Les mouvements mondiaux des "indignés" en Europe et aux États-Unis en sont une parfaite illustration », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin en quête de vérité. Philosophes du Temple à l'Agora*, Paris, éditions Bruno Leprince, 2011, p. 52 ; « Il faut dire et répéter que les marchés ne s'auto-équilibrent pas, et que la lutte contre les effets de la cupidité et la perversité du tout spéculatif doit être incessante et tous azimuts », EIOEM, *L'effacement des dettes. une solution à la crise mondiale. L'exemple de Solon dans la Grèce antique*, Paris, éditions Bruno Leprince, 2011, p. 74.

⁷ « Terme par lequel les Grecs anciens désignaient une crise morale, politique et sociale qui résultait souvent d'un conflit entre les riches et les moins riches. »

⁸ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *op. cit.*, p. 43.

⁹ « [...] dans les moments de crise il faut qu'il y ait une sorte de "sacrifice commun" consciencieux, une *sisachie* [« décharge d'un fardeau »] ; il faut d'une part, qu'"un fardeau" soit enlevé, et de l'autre part qu'"une revendication" soit quelque peu sacrifiée, afin que l'on puisse "vivre ensemble" dans un monde différent », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes... op. cit.*, p. 9.

¹⁰ Même si le culte d'*Eunomia* à Athènes est attesté pour la première fois seulement au IV^e siècle dans un discours du Pseudo-Démosthènes.

¹¹ Cité par Michel HUMBERT, *Institutions de l'Antiquité*, Paris, Dalloz 1994 (5^e éd.), p. 58.

de ses institutions sociales et politiques¹². L'*eunomia* conserve l'inégalité sociale, économique et politique ; elle signifie « ordre et mesure »¹³ : elle « impose aux nobles qu'ils abandonnent leur orgueil et la force brutale, et au peuple qu'il se contente de la puissance nouvelle qu'il a reçue, sans demander plus »¹⁴, et c'est pourquoi l'on peut à juste titre parler de l'« esprit de raison »¹⁵ de Solon¹⁶.

Mais cet esprit de géométrie¹⁷ est-il vraiment démocratique ? Il n'est en effet pas sans intérêt de relever d'une part que Pindare fait de l'*eunomia* la gardienne d'Aïtan, Corinthe, Opos et Egine, qui sont toutes des cités aristocratiques, et d'autre part que les cités ioniennes ont préféré l'*eleutheria* (liberté) spartiate à l'*eunomia* athénienne¹⁸.

Quant à nous, sommes-nous encore en démocratie ? Timocratie¹⁹, ploutocratie²⁰, oligarchie²¹ ou simplement entre-soi, les termes sont innombrables qui peuvent rendre compte de l'état politique des sociétés contemporaines. Dès lors, le modèle de Solon est-il vraiment pertinent pour nous servir à soigner le mal qui ronge les sociétés du XXI^e siècle ?

¹² « Notre cité ne périra pas par un décret de Zeus... Mais ce sont les citoyens eux-mêmes, par leur avidité d'argent, par leur sottise, qui veulent envoyer la cité à la ruine », cité par Michel HUMBERT, *op. cit.*, p. 59.

¹³ Formé de *eu* (« bon ») et *nomia* (« l'ensemble des lois »), le mot signifie « bonne législation » mais aussi « ordre bien réglé », « bonne observation des lois » et, tout simplement, « équité », « justice », finalement, « bonne gouvernance » », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 4344.

¹⁴ Cité par Michel HUMBERT, *op. cit.*, p. 62.

¹⁵ Olivier NAV, *Histoire des idées politiques*, Paris, Colin, 2004, p. 21, qui voit dans cette notion d'équilibre la transposition « dans l'espace de la cité de la conception de l'univers symétrique diffusée au même moment par les philosophes de Milet », *idem*, p. 22.

¹⁶ « Solon does not see law and order (*eunomia*) as one part of a simple opposition between authority and chaos, but as a mean between the extremes of anarchy and tyranny », Josine H. BLOK, André P. M. H. LARDINOIS, *Solon of Athens: new historical and philological approaches*, Leiden, Brill, 2006, p. 299.

¹⁷ « "Rien de trop" : devise de Solon, également un des trois commandements "delphiques" qui figuraient sur les frises du temple à Delphes. Cela signifie : "il faut avoir comme règle la mesure et éviter tout excès inutile". », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 10, n. 4.

¹⁸ Amy SMITH, *Polis and personification in classical Athenian art*, Leiden - Boston, Brill, 2011, p. 73.

¹⁹ Désigne le gouvernement dans lequel les plus riches exercent toutes les fonctions.

²⁰ Désigne le système dans lequel le pouvoir est conditionné par la richesse.

²¹ Désigne chez Aristote la perversion du système aristocratique (dans lequel les meilleurs exercent le pouvoir) : dans un gouvernement aristocratique, ceux qui exercent le pouvoir doivent le faire dans l'intérêt de tous, alors que dans un système oligarchique, ceux qui exercent le pouvoir le font dans leur intérêt propre.

Et avant de répondre à la question, peut-on simplement la poser ? Toutes les sociétés contemporaines souffrent-elles du même mal ? *Mutatis mutandis*, oui. Certes, les histoires nationales, le degré de développement économique, les valeurs totémiques de chaque groupe humain, tout cela est différent dans la lettre. Mais dans l'esprit ? N'a-t-on pas l'impression que trop d'hommes en charge des responsabilités publiques se rient du cadre légal²² ? Et ils n'épargnent aucun pays²³, ces scandales de tous ordres²⁴ qui – aujourd'hui plus facilement portés à la connaissance de tous et concernant une population dont le volume mondial est en croissance fulgurante – semblent phagocyter le monde, même s'ils doivent être pondérés par les centaines de milliers d'individus qui, dans le monde, exercent avec conscience la charge dont ils sont investis.

Ce qui unit les peuples dans le malheur ne pourrait-il donc pas, aussi, les unir dans la recherche d'une sortie de crise ? Au-delà des différences multiples évoquées à l'instant, l'être humain est animé des mêmes instincts, des mêmes pulsions, des mêmes désirs quelles que soient ses caractéristiques physiques ou culturelles. Beaucoup de ces tendances sont regrettables, mais il en est aussi de dignes, et notamment celle, partagée par tous, de désirer vivre en paix, en sécurité et dans la liberté relative que toute contrainte sociale impose par ailleurs.

Mais si tous les humains possèdent des défauts et des qualités semblables, n'existerait-il pas un argumentaire susceptible de les toucher tous, non pas en raison de sa lettre, mais en raison de l'esprit qui l'anime²⁵ ?

Pour restreindre notre réflexion, et pour honorer nos hôtes, nous limiterons notre regard au modèle que nous possédons en commun entre les deux rives de la Méditerranée, celui qui vient de Solon et dont nous dégagions ci-dessus

²² « Ne pouvons-nous pas dire, qu'aujourd'hui, il y a une concentration du pouvoir par un nombre très restreint de personnes qui est basée cette fois-ci sur le pouvoir de l'argent, chose inventée à l'époque (naissance de la timocratie), et arrivée aujourd'hui à l'abus extrême de la spéculation que nous connaissons », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 41.

²³ La dernière campagne électorale pour la présidence de la République a vu, en France même, une candidate refuser de se rendre à une convocation de la justice et un autre continuer son parcours malgré sa mise en examen.

²⁴ « Panama Papers », appropriations des biens publics par quelques coteries, ignorance des normes internationales humanitaires ou environnementales...

²⁵ « ... prenons la responsabilité... de revendiquer une "axiocratie" [axiocratie provient des mots grecs "axia" : "valeur", "mérite" ; et "cratos" : "pouvoir"] démocratique ou une démocratie plus "axiocratique". L'"axiocratie" est une expression, grecque effectivement, qui désigne une gouvernance basée sur la dignité, le mérite, la compétence et le travail fructueux, couplée avec l'éthique », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 41.

les grandes lignes : équilibre, mesure, respect. Son approche fut politique et philosophique et pour apporter notre pierre à la réflexion présente, nous proposons d'envisager l'aspect politique (I) et l'aspect philosophique (II) de la notion d'*eunomia*, afin de mieux comprendre en quoi elle pourrait aujourd'hui nous aider à sortir de la crise.

I- Dimension politique

Pour rendre *dikè* et *eunomia* enviables aux yeux des Athéniens, Solon (A), dans le poème qu'il consacre à *Eunomia*²⁶ transpose les notions du plan abstrait « into areas subject to human reason, action and responsibility »²⁷ ; il met au premier plan la nécessité d'une régulation commune pour faire pièce à la convoitise individuelle²⁸, ce qui est l'objectif indispensable à l'heure actuelle²⁹. Certes, d'autres (B) avant Solon se sont référés à la notion d'*eunomia*, et à la fin du V^e et au début du IV^e siècles av. J. -C., les artistes athéniens ont personnifié plusieurs entités ; c'est le cas d'*Eunomia*, avec *Peitho*³⁰, *Eukleia*³¹ et *Eudaimonia*³²... Mais ce sont des personnifications éphémères³³.

A. Solon

Au moment de la crise grecque antique, « les adversaires se mettent d'accord pour choisir Solon comme arbitre »³⁴. Ceci nous enseigne deux choses : la réalité de la *stasis* et la volonté d'en sortir. Les traces archéologiques confirment bien la pression d'une élite contre la masse des paysans pauvres³⁵ et l'issue semblait simple : soit on ne faisait rien, mais alors la catastrophe serait consommée, car la *dikè* renvoie à un châtement inévitable, que seule l'*eunomia* permet

²⁶ Poème 4, cf. *supra*, n. 2.

²⁷ Josine H. BLOK, André P. M. H. LARDENOIS, *op. cit.*, p. 4.

²⁸ Emily Katz ANHALT, *Solon the singer: politics and poetics*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1993, p. 93.

²⁹ « Aujourd'hui... que le pouvoir soit aux mains de ceux qui ont la qualité de "*kaloskagathos*", mais qui sont également compétents et agissent avec prudence et modération... Et surtout il faut que nos sociétés préparent des citoyens – éveillés, dignes, compétents et responsables – et non pas des citoyens sourds et aveugles, adoptant un comportement montennier afin de voter en faveur de l'un ou de l'autre », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 42.

³⁰ Fille d'Okéanos et de Téthys, déesse de la persuasion ou de l'éloquence.

³¹ « La glorieuse », mais aussi : nom d'Artémis à Thèbes et à Corinthe.

³² Déesse du bonheur, de l'opulence et de la prospérité, et compagne d'Aphrodite.

³³ Amy SMITH, *op. cit.*, p. 84.

³⁴ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 44.

³⁵ Josine H. BLOK, André P. M. H. LARDENOIS, *op. cit.*, p. 11.

de prévenir³⁶, soit on mettait en lumière le lien d'interdépendance entre les actions individuelles et le devenir de la *polis* envisagée comme un tout³⁷. Dans son poème, Solon choisit la seconde possibilité.

Politiquement parlant, qu'apporte l'*eunomia* ? Elle se présente comme un remède à l'*hybris*, car elle arrête le *koros*³⁸. La politique obéit donc à des lois mécaniques que l'on peut résumer ainsi : « ... trois temps successifs : *kakonomia*, *dysnomia*, ou mauvaise législation ; *stasis* ou conflits intérieurs menant éventuellement à la guerre civile ; réformes permettant la bonne législation et l'entente civile, l'*eunomia* »³⁹. Nous sommes donc dans une arène humaine qui se définit par deux caractéristiques : d'une part le lien consubstantiel entre la *polis* et le citoyen, d'autre part un espace laïc.

On sait que la clef du bon gouvernement réside chez Solon dans la déontologie de tous les acteurs⁴⁰. « Il s'est en fait appliqué à lui-même la réponse qu'il fit lorsqu'on lui demanda un jour quelle était la ville la mieux policée : "C'est, répondit-il, celle où tous les citoyens sentent l'injure qui a été faite à l'un d'eux et en poursuivent la réparation aussi vivement que celui qui l'a reçue". Cette description de la solidarité, ce combat contre l'injustice est la clé de sa recherche incessante de l'équité... »⁴¹.

La vie au sein de la *polis* entraîne donc de redoutables devoirs, qui seuls peuvent justifier les droits que possèdent les citoyens⁴², car l'*eunomia* (comme d'ailleurs la *dikè* ou l'*hesychia*⁴³) doit être envisagée en relation avec chaque homme et quant à la *polis* considérée comme un tout⁴⁴. Ce constat dépasse largement la réalité politique au sens où nous l'entendons : quand l'*hybris* menace, il suffit de penser que la loi rend toute chose parfaite pour faire

³⁶ *Ibid.*, p. 120.

³⁷ Emily Katz ANHALT, *op. cit.*, p. 8.

³⁸ John Lewis définit la notion comme : « Excess, both psychically and materially. Excess is satiety that exceeds the state of one's *noos*, leading to the action of *hubris*. », *op. cit.*, p. 132.

³⁹ Françoise RUZE, *Eunomia : à la recherche de l'équité*, Paris, De Boccard, 2003, p. 202.

⁴⁰ On lui attribue cette phrase : « La société est bien gouvernée quand les citoyens obéissent aux magistrats, et les magistrats aux lois », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...* *op. cit.*, p. 36.

⁴¹ *Ibid.*, p. 29.

⁴² « On serait fidèle à l'esprit de ces lois en disant que nul ne devrait recevoir l'aide de l'État sans être tenu en retour de rendre des services à la société. "Je décrète comme criminel tout citoyen se désintéressant du débat public" », *Ibid.*, p. 30.

⁴³ John Lewis définit l'*hesychia* par « Calmness, or stillness... opposed to *hubris* », *op. cit.*, p. 132.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 9.

advenir l'*eunomia*⁴⁵. Ce qui peut nous apparaître au mieux comme une belle image, au pire comme une vue de l'esprit est toutefois rendu possible par la triple correspondance bien connue et vécue par les Grecs entre leur personne, leur famille et leur cité⁴⁶.

L'interaction entre l'espace public et l'espace privé – avec toutes les précautions que suppose un tel vocabulaire quand on l'applique à l'Antiquité grecque – se déroule dans un environnement laïc. On peut certes dire que l'action politique de Solon prolonge ses convictions religieuses⁴⁷ et que son empirisme politique donne forme à ses idées religieuses, ceci dérivant d'Hésiode ; cela n'est vrai que si l'on en reste à la description du phénomène. Si on entre dans la logique intellectuelle de Solon, on s'aperçoit que l'*eunomia* n'est pas un agent divin, mais une action commune des hommes ; elle prévient l'*hybris* en indiquant les bornes de la satiété. Il s'agit toutefois d'un repère commun, parce que la concorde ne réside pas dans la responsabilité individuelle de chacun, mais dans l'effort collectif de tous : la concorde ne provient pas de l'individu mais de la collectivité envisagée comme un tout et c'est là ce qui sépare Solon des autres poètes⁴⁸.

La démarche d'*eunomia* est – dans son essence même – ontologiquement laïque. Elle provient en effet d'un choix qui émane du peuple, qu'il consent librement *ad maiorem sui gloria*, pourrait-on dire, sans que les dieux ne le lui dictent ou ne le lui imposent au nom d'une quelconque fatalité⁴⁹. Au-delà de la surface des choses, et parce qu'il repose sur la volonté des hommes, le « moment grec » est à coup sûr la première étape vers l'affirmation de l'indépendance des affaires de la terre vis-à-vis de celles du ciel et, partant, la première forme institutionnalisée de l'agnosticisme⁵⁰.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 58.

⁴⁶ « *Eunomia* in poem 4 integrates the various aspects of a just polis into a single point of focus, anchored to a proper state of mind in each one of us », *Ibid.*, p. 20.

⁴⁷ « In fact, there is continuity between his religious ideas and his political and legislative action », Friedrich SOLMSEN, *Hesiod and Aeschylus*, Ithaca – London, Cornell UP, 1995, p. 117.

⁴⁸ Emily Katz ANSULT, *op. cit.*, p. 114 ; Thomas FAUBERT, *Edus und Gerechtigkeit. Studien zur gesellschaftlichen Ordnung im frühen Griechenland*, Münster, Verlag Westfälisches Dampfboot, 1988, p. 156.

⁴⁹ « Solon ouvrait la séparation du public et du religieux. Ce que l'on peut qualifier d'"invention" du concept laïque, de la laïcité – de *laïkos*, qui vient du peuple – montre bien la distinction entre ce qui relève du public et ce qui appartient à la sphère privée, est assurément un point primordial. C'est bien au peuple, et à lui seul, de déterminer ce qui est bon pour lui », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 38.

⁵⁰ « L'agnosticisme est la part privée, individuelle, de celui ou celle qui refuse ce débat ; la laïcité est la part sociétale, publique, dans laquelle l'agnostique trouve des garanties légales pour pouvoir affirmer et soutenir sa pensée. C'est la laïcité qui transcende ce conflit entre des valeurs privées et les exigences de valeurs publiques », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 105.

B. Autres

Solon a-t-il tout inventé ? Non, bien sûr. Sans remonter jusqu'en Égypte où la victoire de pharaon contre Apopis (le serpent du chaos) a peut-être laissé des traces dans la culture grecque, on constate dans le monde grec d'une part que la recherche de l'équilibre est fort ancienne (a), d'autre part qu'après Solon, on a représenté la notion en la personnifiant et en la divinisant (b), comme les Grecs en ont le secret.

a) Auteurs

Une fois encore, il faut remonter à Homère dans l'*Odyssée*⁵¹ pour trouver la première mention de l'*eunomia* ; après lui la notion se rencontre au VIII^e siècle av. N. E. aussi chez Hésiode⁵² et au VII^e siècle chez Alcman⁵³ et Tyrtée, du moins, pour ce dernier, si l'on en croit Aristote et Strabon, qui lui attribuent tous les deux un poème (aujourd'hui perdu) intitulé *Eunomia*⁵⁴. Dans les *Travaux et les jours*, le concept d'*eunomia* est considéré comme un principe pratique : *Eunomia* prend effectivement la place de Zeus⁵⁵. Après Solon, Eschyle – mort en 456 av. J. -C. – écrit que la place idoine pour *dikè*, *eunomia* et *iréné*, c'est Athènes, car ainsi le veulent les dieux⁵⁶.

Plus tard encore, l'*eunomia* devient un concept disputé entre les deux cités rivales d'Athènes et de Sparte. Thucydide – mort en 395 av. J.-C. – écrit que l'attachement des Spartiates à leurs lois ne vient pas de leur attachement à la tradition mais à leur *eunomia*⁵⁷, et pour n'être pas en reste, Eschine – décédé en 314 av. J. -C. – lui fait écho en rappelant que les Athéniens sont eux aussi attachés à l'*eunomia*⁵⁸. Coïncidence culturelle ? Héritage ? Ce bon ordre qu'est l'*eunomia* solonienne peut à coup sûr être rapprochée de la « Grande Rhetra » de Lycurgue, en cela que les deux notions sont basées sur le même idéal d'équilibre⁵⁹.

⁵¹ Elizabeth IRWIN, *op. cit.*, p. 190.

⁵² Friedrich SOLMSEN, *op. cit.*, p. 108.

⁵³ Elizabeth IRWIN, *op. cit.*, p. 189.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 191.

⁵⁵ Josine H. BLOK, André P. M. H. LARDINOS, *op. cit.*, p. 119.

⁵⁶ Friedrich SOLMSEN, *op. cit.*, p. 208.

⁵⁷ Josine H. BLOK, André P. M. H. LARDINOS, *op. cit.*, p. 310.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 312.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 423.

De manière prudente, il convient donc à notre sens de conclure que, toujours en guerre contre lui-même et contre d'autres, le monde grec rêve de paix. Mais comme le diront plus tard les Romains : *si vis pacem, para bellum*.

b) Images

Il est donc temps de se demander à quoi pouvait bien ressembler cette *Eunomia*. Sur certains vases de mariage, *Eukleia* et *Eunomia* sont conjointes, car *Eukleia* personnifie une forte vertu personnelle vis-à-vis de la communauté, là où *Eunomia* exprime à la fois une vertu individuelle et une vertu sociale, dont l'union permet l'apparition d'une *polis* bien réglée⁶⁰.

C'est une femme, qui tient quelque chose de sa main gauche – un plateau de fruits⁶¹, un collier⁶² – ou de sa main droite – un rossignol, par exemple⁶³, symbole de bienvenue dans la société⁶⁴. Elle peut aussi tenir une fleur (?) dans sa main gauche et un collier de perles dans sa main droite⁶⁵. Mais elle peut aussi ne rien tenir, par exemple quand tout à fait à droite d'une série, *Eunomia* pointe son index droit vers le sol⁶⁶, sans qu'elle nous dise, ni qu'on sache pourquoi.

On retiendra que l'*eunomia* est un principe dynamique. L'équilibre est dynamique et c'est l'*hybris* qui, sous l'apparence de ses gesticulations, est en réalité statique. Et si nous étions dans l'univers de la physique quantique ? Principe politique, l'*eunomia* est en même temps aussi un principe philosophique.

II- Dimension philosophique

L'*eunomia* comporte une dimension irénique – nous venons de le voir – qui explique l'utilisation politique qui en a été faite tout au long de l'histoire grecque. Pour en comprendre plus précisément la portée, il convient de mettre en relief ce qu'elle combat (A) et ce qu'elle propose (B).

⁶⁰ Amy SMITH, *op. cit.*, p. 75.

⁶¹ Cf. infra, annexe 1 : *Ibid.*, fig. 6.3.

⁶² Cf. infra, annexe 2 : *Ibid.*, fig. 6.2.

⁶³ Cf. infra, annexe 3 : *Ibid.*, fig. 6.1.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 74.

⁶⁵ Cf. infra, annexe 4 : *Ibid.*, fig. 9.15.

⁶⁶ Cf. infra, annexe 5 : *Ibid.*, fig. 5.7.

A. Ce qu'elle combat

Volontiers présentée en couple antithétique, elle s'oppose à l'*hybris* (a) d'une part et d'autre part à la *dysnomia* (b).

a) *hybris*

Avant Solon, comme nous venons de le voir, le mot *eunomia* apparaît chez Homère⁶⁷ et Hésiode⁶⁸, et on le retrouve plus tard chez Démosthènes⁶⁹. Il signifie l'arrogance, l'excès dans le comportement – ce qui vise le détournement de fonds et plus généralement le vol sous toutes ses formes. L'*hybris* est une violence exercée contre les autres citoyens, la *polis* ou les dieux⁷⁰. Pour l'écarter, Solon crée un néologisme – car la première occurrence s'en trouve chez lui –, le verbe *leiatinô* qui signifie « lisser, aplanir »⁷¹.

Pour endiguer l'*hybris*, Solon invite chacun à prendre conscience de la portée de ses actes, non seulement pour lui-même, mais encore pour la collectivité⁷². En effet, d'après Solon, l'*hybris* constitue le premier maillon d'une chaîne qui mène à la guerre civile⁷³. Cette manière de voir est typiquement grecque : l'homme raisonnable doit être maître de ses passions et se diriger conformément à la raison. S'il succombe à ces dernières, il n'est pas libre ; or sans liberté l'équilibre de la *polis* est impossible, parce que le gouvernement juste, ajoutera Aristote, est celui qui est fait dans l'intérêt du peuple, le gouvernement injuste est celui qui est fait dans l'intérêt de l'homme ou de la coterie au pouvoir⁷⁴.

Nul besoin de citer quelque nom que ce soit pour mesurer toute l'actualité des mots de Solon, il suffit de laisser aller son regard vers la France, les Etats-Unis, la Russie, plus au sud, plus à l'est ou plus à l'ouest. Car au-delà de l'excès engendré par l'histrion qui exerce ou qui brigue le pouvoir, Solon

⁶⁷ Maria NOUSSIA-FANTUZZI, *Solon the Athenian, the poetic fragments*, Leiden – Boston, Brill, 2010, p. 264.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 292.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 264.

⁷⁰ John LEWIS, *op. cit.*, p. 27.

⁷¹ *Ibid.*, p. 68.

⁷² *Ibid.*, p. 46.

⁷³ Friedrich SOLMSEN, *op. cit.*, p. 121.

⁷⁴ John Lewis, *op. cit.*, p. 144, n. 29: « For the personal vs social distinction: Ostwald 1969 [*Nomos and the Beginnings of Athenian Democracy*, Oxford]: 8595-. Andrewes 1938 [« Eunomia », in *Classical Quarterly* 32: 8989-102-]. »

oppose celui qui se trouve sous la contrainte d'autrui et celui qui ne l'est pas⁷⁵ ; et seul le second peut être libre.

La racine du mal n'est pas l'*hybris* en général, mais la cupidité sans frein qui doit être contrôlée de l'extérieur⁷⁶. La cause des troubles provient, d'après Solon, d'un injuste *noos* (« intelligence, sagesse »), d'un défaut pour réduire le *koros* (« insolence »), l'*hybris*⁷⁷ et la *stasis* (« division »)⁷⁸.

La question qui se pose est bien de savoir qui est responsable de l'*hybris* : la classe anciennement possédante, les nouveaux riches ou les deux ?... voire les chefs du peuple⁷⁹. Et au-delà, faut-il y voir un châtement des dieux, comme certains l'affirment en montrant le lien consubstantiel entre *hybris*, richesse, punition de Zeus et *atè* (« faute morale »)⁸⁰, ou bien, en suivant Eschyle et Solon, convient-il de faire de l'*hybris* la fille de la surabondance, sans pour autant diviniser la notion⁸¹, même si *Eunomia* est une déesse et si on la trouve fréquemment associée à Apollon⁸² ? En effet, Solon reprend ce qui était implicite chez Hésiode en en faisant quelque chose d'explicite : bien-être individuel et collectif sont intimement liés et interdépendants.

b) *Dysnomia*

Il s'agit de l'opposé de l'*eunomia*⁸³. Mais c'est une réalité antérieure à celle de l'*eunomia* : ce n'est en effet que lorsque les Athéniens auront compris que leur comportement est une *dysnomia* qu'ils pourront choisir l'*eunomia*⁸⁴. Et à ce stade, comment ne pas songer au chaos primordial des Égyptiens ? La *dysnomia* est un concept inventé par Solon pour synthétiser l'ensemble des dysfonctionnements de la société qu'il condamne et auxquels il entend remédier⁸⁵.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 121.

⁷⁶ Emily Katz ANHALT, *op. cit.*, p. 90.

⁷⁷ John LEWIS, *op. cit.*, p. 104.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 105.

⁷⁹ Maria NOUSSIA-FANTUZZI, *op. cit.*, p. 292.

⁸⁰ Friedrich SOLMSEN, *op. cit.*, p. 109.

⁸¹ *Ibid.*, p. 115.

⁸² « *Eunomia* is also logically connected with Apollon because the *nomos* – law and music – at the root of her name belongs to his spheres of influence », Amy SMITH, *op. cit.*, p. 75.

⁸³ Josine H. BLOK, André P. M. H. LARDINOES, *op. cit.*, p. 85.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 86.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 120 ; John LEWIS, *op. cit.*, p. 67.

John Lawis traduit *dysnomia* par « *lawlessness* [sans loi] », alors que Bailly traduit par « mauvaise législation ». La *dysnomia* est un état dans lequel l'*hybris* est répandue dans la population et se manifeste par l'asservissement et les conflits⁸⁶. Car pour Solon, l'opposé exact de l'*eunomia* est plus la *dysnomia* que l'*anomia*, ce qui fait préférer la traduction de Bailly à celle de John Lewis.

En fait Solon distingue deux niveaux : il oppose *eunomia* et *anomia* pour les individus – l'*eunomia* suppose que chacun se soumette à un ordre commun, et si certains ne le font pas ils sont dans l'*anomia* – et il oppose *eunomia* et *dysnomia* au niveau de la *polis* – l'*eunomia* consiste dans l'acceptation de bonnes lois, la *dysnomia* est l'acceptation d'une mauvaise législation. Une sorte de servitude volontaire, en somme, pour reprendre les mots de La Boétie.

B. Ce qu'elle propose

Cedant arma togæ, on ne le dira jamais assez. Grâce à l'*eunomia*, il est possible de trouver un équilibre juridique (a) seul à même de permettre une manière d'être ensemble (b).

a) Un équilibre juridique

« Pour donner un nouveau soutien à la faiblesse du peuple, il permit à tout Athénien de prendre la défense d'un citoyen insulté. Si quelqu'un avait été blessé, battu, outragé, tout particulier avait le droit d'appeler et de poursuivre l'agresseur en justice. Le législateur avait sagement voulu accoutumer les citoyens à se regarder comme membres d'un même corps, à ressentir, à partager les maux les uns des autres »⁸⁷.

Ce bon ordre qui se traduit par l'équilibre juridique repose sur la conscience d'être en synergie avec la collectivité. Beaucoup de nos contemporains se définissent négativement, par la haine et le rejet de l'autre ; un candidat – heureusement malheureux – à l'élection présidentielle française a même fait savoir que, s'il était élu, il avait toute prête une liste de tous ceux qui avaient perturbé son sommeil et qu'il réservait des nuits inquiètes à ceux qui figuraient dessus. Étrange préoccupation dans un pays dont la marque de fabrique est encore l'union des contraires et l'égalité de ses composantes⁸⁸. Car l'équilibre global ne peut être atteint qu'après un débat politique dont le niveau se situe

⁸⁶ John Lewis, *op. cit.*, p. 56.

⁸⁷ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 60.

⁸⁸ Et qui est en cela très grec : « [...] les Athéniens du V^e siècle, avant notre ère, étaient tous égaux devant la loi et responsables de leur avenir », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 122.

en général un peu au-dessus des *tweets*. Solon imposait même à chaque citoyen de prendre parti dans le débat public et celui qui s'y soustrayait était noté d'infamie⁸⁹. En effet la construction collective ne peut résulter que des échanges, des heurts de convictions contraires qui, seuls, peuvent permettre de trouver la moins mauvaise des solutions pour tous, dès lors que chacun se comporte en amant de la sagesse, c'est-à-dire en philosophe⁹⁰, dès lors que chacun fait passer le mieux être global avant le sien propre, dès lors que tous cherchent le bonheur de l'Homme⁹¹.

Le « verbe grec [...] qui signifie piloter un navire ou un char fut utilisé pour la première fois de façon métaphorique par Platon pour désigner le fait de gouverner les hommes »⁹². Il contient l'idée de maîtrise de soi et de son attelage⁹³ ; transformer son véhicule en bœuf devrait demeurer l'apanage des barbares, car pour que tous se reconnaissent peu ou prou dans l'ensemble, il convient d'emprunter la voie du juste milieu⁹⁴. La règle vaut pour soi-même, pour chaque collectivité⁹⁵ et pour le monde⁹⁶.

⁸⁹ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 61.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 63.

⁹¹ *Ibid.*, p. 89.

⁹² Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 138.

⁹³ « In his [-Solon] eyes, the fundamental alternatives facing the men of Athens were not oligarchy versus democracy, or kingship versus republicanism, but rather *hubris* versus *hêsuchia*, *dikê* versus *stasis*, and *Dunomiê* versus *Eunomiê*. He does not write the *Federalist Papers* to defend a constitutional plan of government ; he sings a song about a wound in his beloved fatherland in order to return it to justice. It is a mark of innovation that he connected the condition of a free man to the protections of written laws, under a proper understanding of *dikê*, enforced alike for all – a first rank development in political thought », John LEWIS, *op. cit.*, p. 108.

⁹⁴ « At the heart of the construction of this persona is a political conviction: *Eunomia* (political order) is based on behavior and can only be achieved if the citizens adapt their behavior to it. They cannot even recognize the concept of *Eunomia* unless they are prepared to live in accordance with it, and if *Eunomia* is imposed as an organizational and legal system they cannot consent to it or allow it to become a self-sustaining system without a change of heart », Josine H. BLOK, André P. M. H. LARDINOIS, *op. cit.*, p. 81.

⁹⁵ C'est dans ce cadre qu'Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 174, ont rédigé un « manifeste citoyen pour l'avenir de l'Europe : À l'exemple de Solon, législateur grec du 1^{er} siècle avant notre ère ».

⁹⁶ « It may be suggested hypothetically that the contents of the generic principles of a constitution – of any constitution of any society, from the society of the family to the international society of the whole human race, the society of societies – are the following:

1. *Law is part of the total social process.* Principle of integration.
2. *Law is dynamic.* Principle of transformation.
3. *All legal power is delegated power.* Principle of delegation.
4. *All legal power is limited.* Principle of the intrinsic limitation of power.
5. *All social power is under the law.* Principle of the supremacy of law.
6. *All legal power is power in the social interest.* Principle of the supremacy of the social interest.
7. *All social power is accountable.* Principle of social responsibility », Philip ALLOTT, *Eunomia: new order for a new world*, Oxford, UP, 1990, p. 168.

Comme toujours chez les Grecs, la théorie politique est inséparable du mythe et de la poésie⁹⁷ ; et peut-être est-ce cela qui nous manque, aujourd'hui, le fait de lier la réflexion à l'art, le vivre ensemble à l'esthétique.

À défaut de poésie, nous devrions revenir à la notion de *nomos* : « Solon, nous dit Plutarque, "accommodait bien plus les lois aux choses que les choses aux lois" »⁹⁸. Quel est le fondement d'un exercice du pouvoir démocratique ? L'*isègoria*⁹⁹, l'*isonomia*¹⁰⁰ et l'*isocratia*¹⁰¹ : en vertu de la première, tous les citoyens, quelle que soit leur classe sociale, bénéficient du même temps de parole¹⁰² ; la seconde permet à chacun d'exercer des prérogatives au prorata des charges qui pèsent sur lui¹⁰³, car la loi « purement humaine et laïque »¹⁰⁴ est la même pour tous, mais il ne s'agit pas d'une égalité à la Procuste ; l'*isocratia* quant à elle permet le vote dans les assemblées¹⁰⁵.

Sur quel socle commun reposent ces trois notions ? Sur l'*eunomia*¹⁰⁶. En Grèce ancienne, le pouvoir est donc perçu comme laïque, même si des lois supérieures – inscrites dans des principes philosophiques, que l'on peut envisager comme purement rationnels, mais abstraits, ou comme religieux, selon les convictions des uns ou des autres – s'imposent à lui. Il se situe au milieu des citoyens¹⁰⁷, dans le lieu où, pour suivre Hannah Arendt, se crée le

⁹⁷ « Solon needed to re-order his world, using existing poetic forms in new ways. In each case tyranny and slavery had to be demonized in the political rhetoric, and freedom enshrined, if the changes were to be accepted », John LEWIS, *op. cit.*, p. 109.

⁹⁸ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 46.

⁹⁹ Bailly traduit par : « liberté de parler égale pour tous, d'où en général égalité de droits dans un état démocratique. »

¹⁰⁰ Bailly donne deux sens : le premier est général et renvoie à la notion de « répartition égale » ; le second en est dérivé et signifie l'« égalité de droits dans un gouvernement démocratique » et donc, « la démocratie ».

¹⁰¹ Ici encore Bailly donne deux sens : « égalité de force » et « égalité de pouvoir ou de droits ».

¹⁰² Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁰³ Michel HUMBERT, *op. cit.*, p. 7778-.

¹⁰⁴ Jean GAUDEMET, *Les institutions de l'Antiquité*, Paris, Montchrestien, 1998 (5^e éd.), p. 76.

¹⁰⁵ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 35.

¹⁰⁶ Maria NOUSSIA-FANTUZZI, *op. cit.*, p. 454.

¹⁰⁷ « Dans la démocratie antique le pouvoir, métaphoriquement situé au centre, à égale distance des citoyens, n'appartenait à personne. Mais précisément ce pouvoir était "au milieu" : cette image traduisait rigoureusement la notion d'isonomie, l'égal participation de tous les citoyens à l'exercice du pouvoir. Le fait que le pouvoir n'appartient pas à une telle ou telle personne ne signifie pas d'emblée qu'il est un lieu vide. Bien au contraire ! », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 42.

lien entre les citoyens¹⁰⁸. Et pour atténuer le monopole de la puissance par les plus puissants, le tirage au sort vient pondérer les excès potentiels.

Nous sommes donc bien en présence d'un équilibre en droits (et non pas en droit), ce qui suppose évidemment des devoirs et une conscience morale : l'activité des hommes se déroule donc au sein d'une arène où ils sont acteurs (*dikè*) en fonction d'une philosophie qu'ils partagent et dans laquelle ils se reconnaissent (*themis*). Pour Hésiode, les *Horae* (*Dikè*, *Eirene* et *Eunomia*) sont les filles de Zeus et de Thémis¹⁰⁹ et symbolisent le nouvel ordre. Le prestige d'*Eunomia* lui vient donc de sa mère¹¹⁰. Si nous pensons être des citoyens, ce mécanisme nous convient parfaitement.

b) Une manière d'être ensemble

L'équilibre (*eunomia*) est fils de la conscience (*themis*). La démocratie ne peut donc reposer que sur la vertu, comme deux millénaires plus tard l'a rappelé Montesquieu. La difficulté majeure consiste dès lors à brider l'arrogance des puissants. A cette fin, la règle de conduite de Solon a été de « tempérer l'empire de la force par le règne de la justice »¹¹¹, en ne cédant pas aux flatteries de ceux qui l'avaient porté au pouvoir et en évitant ce que l'on appellera plus tard – à cause des abus pontificaux – le népotisme.

Outre le recours à la conscience morale, cette ligne de conduite doit se doter d'instruments de régulation efficaces. On doit à Aristote d'avoir théorisé cette modération : il « redoutait en définitive que l'argent n'en vienne à détruire la société en la pourrissant de l'intérieur. Il abordait ainsi pour la première fois la question du divorce possible ou consommé entre l'économique et le social »¹¹², qui sera bien sûr reprise par Richelieu, puis Colbert¹¹³.

¹⁰⁸ V. Hannah ARENDT, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, « Points. Essais », 2003 (rééd.), p. 197.

¹⁰⁹ Fille d'Ouranos et de Gaia est une des titanides, antérieure à Zeus par conséquent, v. Friedrich SOLMSEN, *op. cit.*, p. 3435-.

¹¹⁰ Amy SMITH, *op. cit.*, p. 61.

¹¹¹ Cité par Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 49.

¹¹² Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 151. V. aussi : « Dans *La Politique* Aristote a écrit que "le commerce est une profession qui roule toute entière sur l'argent, qui ne rêve qu'à lui, qui n'a d'autre élément ni d'autre fin, qui n'a point de terme où puisse s'arrêter la cupidité" ; on trouve également cette observation interrogative : "quoi de plus odieux, surtout, que le trafic de l'argent, qui consiste à donner pour avoir plus, et par là détourne la monnaie de sa destination primitive ?" », *Ibid. loc. cit.*, p. 150.

¹¹³ Ce dernier « pense que les particuliers n'ont pas les moyens de se lancer dans de grandes entreprises commerciales, d'autre part qu'en tout état de cause, ils n'entreprennent que ce qui leur est profitable, non pas ce qui est profitable à l'Etat », Jacques BOUINEAU, *Traité d'histoire européenne des institutions (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Litec, 2009, p. 145.

Cette juste mesure est garantie par une justice indépendante, qui obéit elle-même à la *themis*¹¹⁴. En quoi, précisément, consiste cette juste mesure ? Elle doit permettre que soient réunies les conditions d'un vivre ensemble harmonieux. Cela signifie que puisse s'accomplir la justice sociale¹¹⁵ : c'est-à-dire d'un côté que l'équilibre économique soit respecté et que d'un autre côté les convictions personnelles – y compris celle de croire ou de ne pas croire en un dieu¹¹⁶ – soient garanties ; en somme que l'espace public soit un espace laïque¹¹⁷. « Laïcité nous vient du grec *laos*, qui désigne l'unité d'une population considérée comme un tout indivisible... »¹¹⁸, c'est-à-dire un ensemble humain, doublé d'un *demos*, c'est-à-dire un ensemble de citoyens¹¹⁹, dans lequel les étrangers sont accueillis et non rejetés¹²⁰.

Que convient-il de faire aujourd'hui ? « Il faut résister [...] à ce, et à ceux, qui écrasent, qui "violent" la dignité humaine, qui "pillent" notre avenir et celui de nos enfants, ceux qui négligent l'Histoire et la Philosophie »¹²¹. Il convient de remettre des mots sur les choses et des règles dans la dérégulation. Notre *sisachtie* nous impose d'ôter le fardeau de la facilité et de la cupidité. Il n'est pas question de rejeter l'hédonisme, le plaisir de vivre et la joie de s'émerveiller. Nous n'avons pas besoin de Savonarole ni d'un ordre moral. Nous avons simplement besoin de mesure, de bon sens et de dignité. Nous avons besoin que les candidats aux élections présidentielles mis en examen ou sur le point de l'être aient la dignité de ne pas prétendre incarner l'ordre légal – en France, le premier tour du scrutin n'a pu venir à bout que de l'un des deux –, nous avons besoin que les capitaines d'industrie, qui sont des capitaines d'empires, redeviennent les capitaines de leur âme, pour reprendre les mots du poète anglais William Ernest Henley. « Chaque individu a besoin

¹¹⁴ John LEWIS, *op. cit.*, p. 124.

¹¹⁵ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 75.

¹¹⁶ « Cette neutralité confessionnelle est à la fois garantie d'impartialité et condition que chacun, quelle que soit sa conviction spirituelle, puisse se reconnaître en cette République ou Cité de Platon, dont tous les membres se retrouvent ainsi sur le même pied d'égalité », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 90.

¹¹⁷ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 50.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 74.

¹¹⁹ « On sait que le vocable "*démocratie*" contient un autre terme, le terme *demos*, qui recouvre cette fois-ci le peuple entendu comme communauté politique. Démocratie et Laïcité, en un sens, renvoient donc à la même idée : celle d'une souveraineté du peuple sur lui-même », *Ibid.*, p. 9192.

¹²⁰ « Rappelons-nous l'importance de l'hospitalité dans l'antiquité grecque qui était une sorte de cosmopolitisme approfondi ; l'"étranger" était toujours accueilli tel qu'il était, avec le respect de ses habitudes et de ses mœurs propres, et était toujours protégé sous les auspices de "Zeus-Xenios" », *Ibid.*, p. 99.

¹²¹ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *L'effacement des dettes...*, *op. cit.*, p. 18.

de se sentir membre de la société, citoyen actif qui participe aux décisions prises, avec le sentiment d'un vrai partage des responsabilités, des contrôles, mais aussi des revenus »¹²². Pour se sentir exister, pour prendre conscience de soi, il faut d'abord prendre conscience de l'autre. Chez Confucius, le *ren*, le concept de base de sa philosophie, s'écrit avec le symbole de l'homme et le chiffre 2 ; c'est une très belle image¹²³. « Nous sommes en quête de notre démon¹²⁴ intérieur qui va nous amener à la révélation de notre ignorance, à l'abolition de nos certitudes, à l'émergence du doute, seul moyen à l'élaboration de notre conscience »¹²⁵.

Nous laisserons le mot de la fin à Philip Allott : « In a social international society dominated by human love, to want is to hope, to desire is to create, to live is to grow. In a social international society, the ideal of all ideals is *eunomia*, the good order of a self-ordering society »¹²⁶. Et il en donne le schéma suivant¹²⁷ :

¹²² *Ibid.*, p. 54.

¹²³ « Équité et liberté, égalité et conscience respectée, un parcours de tous les jours habituel qui préconise avant tout l'Homme et le vivre ensemble harmonieux... Cela veut dire que le dialogue présuppose l'existence de deux interlocuteurs et de leur désir profond de communiquer, de se découvrir, de dialoguer à tout niveau et avec tous les moyens possibles. C'est le moment du passage de l'unité à la dualité : ainsi "se noue" la conversation, la discussion qui est en fait une création, un début de création... l'autre est un profond révélateur de ce que je suis, sans lui je n'existe pas car je ne peux être ni perçu ni apprécié », Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 2425-.

¹²⁴ Démon provient du mot grec "*daimon*", qui signifie d'après Builly le « génie attaché à chaque homme, à une cité, etc. ; et qui personnifie en quelque sorte son destin », ce qui n'est pas sans rappeler la *gæfa* des Scandinaves (Régis BOYER, *Les Vikings*, Paris, Plon, 1992, p. 357 *sq.*), avec toutes les différences qui s'imposent.

¹²⁵ Ina PIPERAKI et Jean-Michel REYNAUD, *Un chemin...*, *op. cit.*, p. 27.

¹²⁶ Philip ALLOTT, *op. cit.*, p. 404.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 411 :

- (1) Society is the collective self-creating of human beings.
- (2) International society is the society of the whole human race and the society of all societies.
- (3) Law is the continuing structure-system of human socializing.
- (4) International law is the law of international society.
- (5) *Eunomia* is the ideal order of self-creating humanity.



Fig. 14. Eunomia

ANNEXES

N° 1 - Amy SMITH, *Polis and personification in classical Athenian art*, Leiden - Boston, Brill, 2011, fig. 6.3

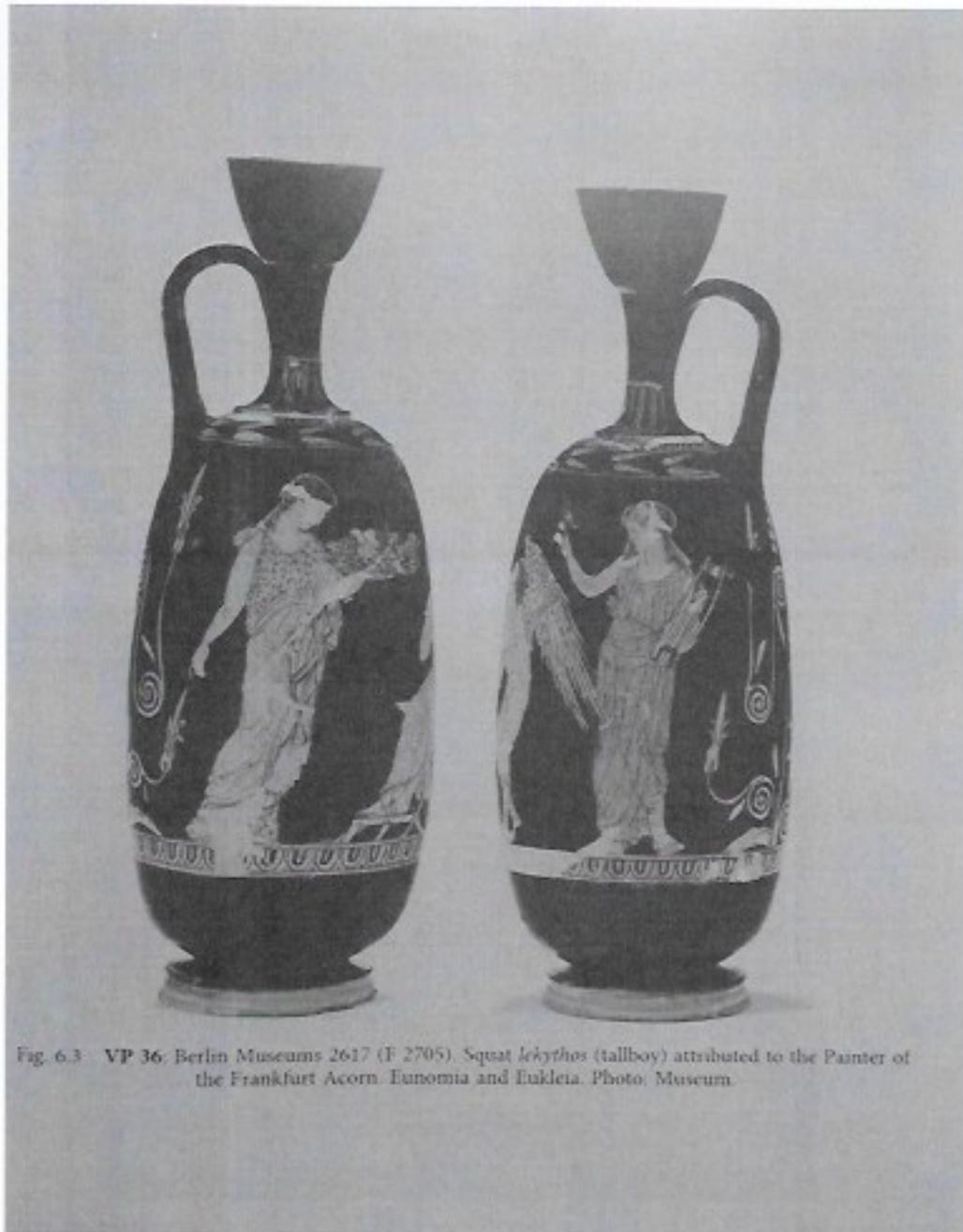
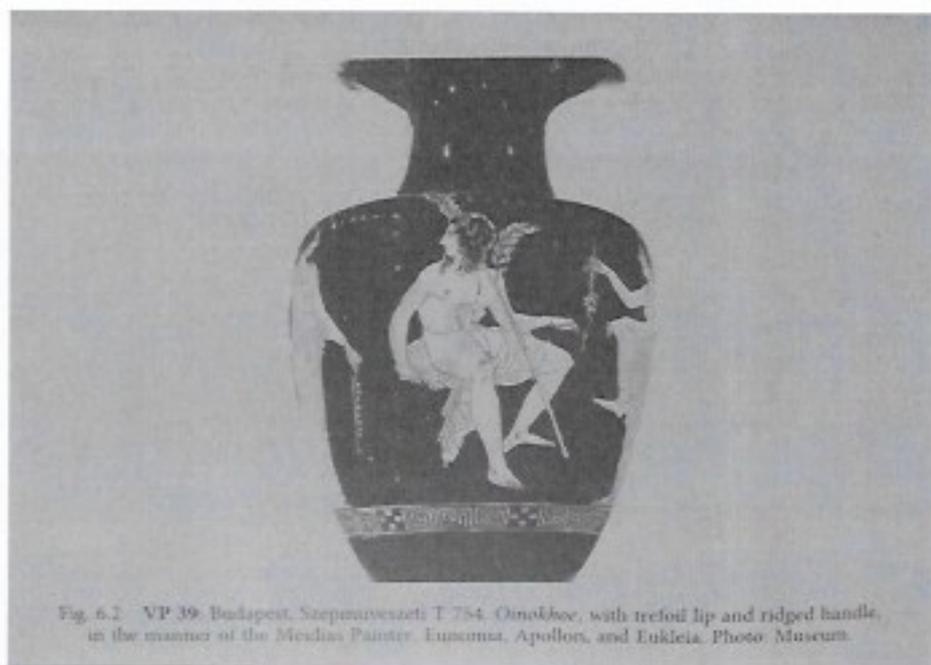
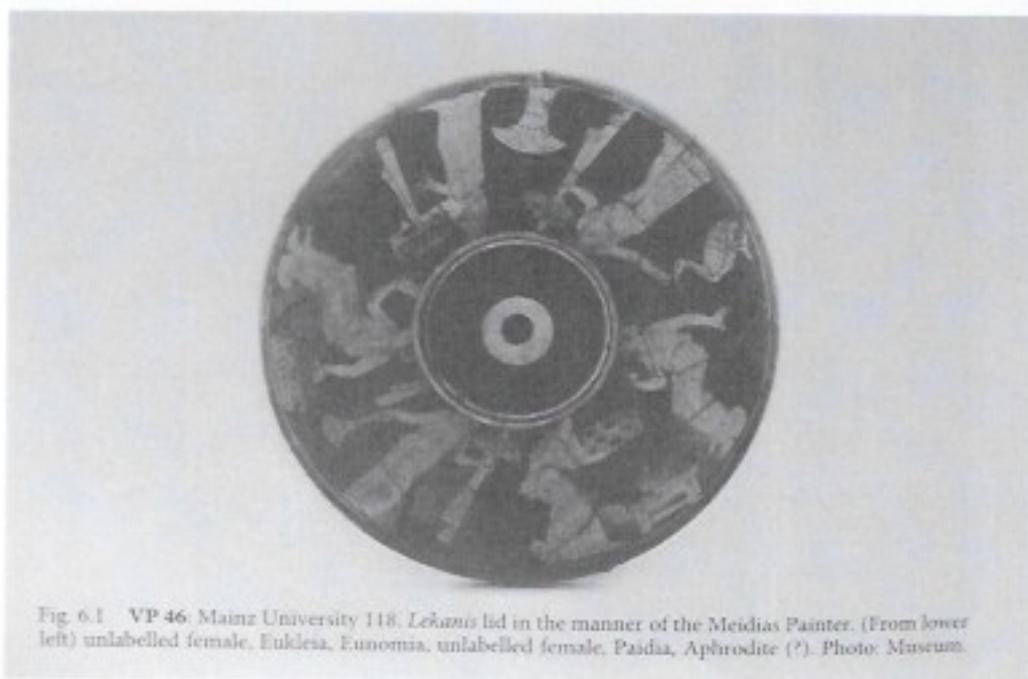


Fig. 6.3 VP 36: Berlin Museums 2617 (F 2705). Squat lekythos (tallboy) attributed to the Painter of the Frankfurt Acorn. Eunomia and Eukleia. Photo: Museum.

N° 2 - Amy SMITH, *Polis and personification in classical Athenian art*, Leiden – Boston, Brill, 2011, fig. 6.2



N° 3 - Amy SMITH, *Polis and personification in classical Athenian art*, Leiden – Boston, Brill, 2011, fig. 6.1



N° 4 - Amy SMITH, *Polis and personification in classical Athenian art*, Leiden – Boston, Brill, 2011, fig. 9.



Fig. 9.15 VP 47: Ullastret (Gerona) Museum 1486. *Lekanis* lid in the manner of the Meidias Painter. Khryse, Eunomia, Eukleia, and perhaps Nikopolis. Photo: Museum.

N° 5 - Amy SMITH, *Polis and personification in classical Athenian art*, Leiden – Boston, Brill, 2011, fig. 5.7



Fig. 5.7 VP 49: New York, MMA 09.221.40 (Rogers Fund, 1909). *Pyxis* (type d), in the manner of the Meidias Painter. Rolled-out image, showing Peitho, Aphrodite, Hygieia, Eudaimonia, Paidia, Eukleia, and Eunomia. Image after Richter and Hall, 1936: pl. 159.